

# Habilitation HO BO : accéder à des zones ou emplacements à risque spécifique

Formation courte

Diplôme : Formation courte

## Public / Statut \*

Salariés dans le cadre :  
- D'un contrat de transition professionnelle  
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

## Modalités et délais d'accès

- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier  
- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier  
- Entrées et sorties permanentes (en fonction des dates de certification et des places disponibles).  
- Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

## Rythme de l'alternance

Formation:  
- Initiale exécutant : 7h00 (1 jour)  
- Initiale chargé de chantier : 10h30 (1,5 jours)  
- Recyclage : 7h00 (1 jour)

## Durée

Initiale exécutant : 7h00 (1 jour)  
Initiale chargé de chantier : 10h30 (1,5 jours)  
Recyclage : 7h00 (1 jour)

## Tarifs

Sur demande suivant le statut du demandeur, du financeur et de la durée.

## Modalités d'évaluations

- Test théorique et pratique  
- Mise en situation pratique sur installation représentative  
- Certificat de réalisation

\* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :  
Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

## Prérequis

-  
Comprendre, lire, écrire et parler le français

## Information sur le métier

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :  
• Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels  
• Le taux de poursuite d'études  
• Le taux d'interruption en cours de formation  
• Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées  
• La valeur ajoutée de l'établissement

## Objectif de la formation

Exécuter en sécurité des opérations à proximité des installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.

## Contenu de la formation

- Notions élémentaires d'électricité (le principe de l'électricité)
- Les notions de signaux continu et alternatif
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm
- Le courant électrique et le corps humain (les risques de contact avec l'électricité)
- Les différents types de contacts électriques
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches
- Matériels de protection individuelle et collective
- Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire (la norme NF C 18-510, son champ d'application)
- Évolution de la réglementation en électricité
- Rôles des intervenants, le principe des habilitations
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité. Travaux d'ordre non électrique (définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux)
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF C 18-510
- Thèmes spécifiques B0/H0/H0V Exécutant (acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction))
- Habilitation indice 0 (limites, analyse des risques et mesures de prévention)
- Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Chargé de chantier (Responsabilités, analyse de risques, et environnement électrique)
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Zones de travail (identification et surveillance)
- Accidents sur les ouvrages électriques (conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique)
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages

## Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)

## Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

## Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplmes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'tudes
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'tablissement concern, la suite des formations dispenses
- La valeur ajoute de l'tablissement

Pour plus d'informations, nous contacter.

---

**Cette formation est proposée sur les villes suivantes :**

**Fédération compagnonnique de Grenoble**

15 avenue de Grugiasco  
38130 ECHIROLLES

**Fédération Compagnonnique de Lyon**

Centre de formation et CFA de Lyon